

# Le journal du tri

## On y est presque !

### Un peu d'histoire... (suite et fin)

*Depuis une vingtaine d'années, les pouvoirs publics ont pris réellement conscience du problème des déchets ménagers...*

Depuis le début des années soixante-dix, les communes doivent assurer la collecte et le traitement des déchets.

Le SIVOM d'Arthez-de-Béarn (Syndicat intercommunal à vocations multiples) prend la compétence « déchets » en 1992.

En 1995, ce SIVOM devient District d'Arthez-de-Béarn et celui-ci améliore d'années en années la collecte des ordures ménagères. Ce district change de nom pour devenir **la Communauté de communes le 1<sup>er</sup> janvier 2000** (effet des lois Voynet de 1999 sur la coopération intercommunale).

En même temps, les sept décharges de notre territoire sont fermées et réhabilitées comme la loi l'impose.

Le 1<sup>er</sup> décembre de la même année débute la **collecte sélective des emballages ménagers recyclables** avec l'aide de notre partenaire privilégié, Éco-Emballages.



### Sommaire

Un peu d'histoire ( <i>fin</i> )	p. 1
Le tri et les résultats	p. 2
Le dossier : l'acier	p. 3
Info'tri	p. 4

Depuis bientôt quatre ans, les tonnages d'emballages recyclables augmentent régulièrement, les ordures ménagères stagnent ou baissent selon les trimestres et de plus en plus d'habitants sont devenus des trieurs.

Juste un peu de discipline dans les caissettes (et leur rangement) et le tri sélectif sera... parfait !

# Les résultats.

**995 tonnes**

d'emballages ménagers ont été recyclés grâce à votre geste de tri en trois ans de collecte sélective.

## ... et toujours des objectifs.

Il y a eu bien des améliorations depuis un an. Le journal du tri était alarmiste quant aux objectifs à atteindre. Il s'avère aujourd'hui que 2003 et le premier semestre de cette année sont une véritable satisfaction. Quand vous lirez ces lignes, nous aurons sans doute dépassé les 1050 t d'emballages ménagers collectés !

**Grâce à vous les trieurs, la Communauté de communes obtient de bons résultats.**

Il faut continuer les efforts sur tous les emballages.

**Les objectifs**  
(en kg par habitant  
et par an)

**Les résultats**  
(collectés en kg par  
habitant et par an)

**Tendance**  
**2002-2003**

**Ne pas se  
satisfaire  
des objectifs ?**



3,5

4,7



Déposez deux bouteilles de plus par mois : pensez par exemple aux produits d'entretien et aux gels douches et shampoings.



37

38,6



Une remarquable augmentation dépassant toutes les attentes. Continuons, surtout les petits pots pour bébés et les pots de yaourt en verre.



8,25

6,9



Presque deux kilos de plus que l'an passé, mais l'objectif n'est toujours pas atteint. Pensez aux emballages de gâteaux, de yaourts, de dentifrice, des jouets, paquets de lessive, etc.

# Les boîtes en acier.

## Le minerai de fer.

Il faut du minerai de fer et des tonnes de coke, un charbon très calorifique, pour fondre les premières barres d'acier après extraction.

En 2003, en France, 64 000 tonnes d'emballages composés d'acier ont été collectées, soient 12 % d'augmentation par rapport à 2002.



En France, la production annuelle d'emballages acier ou en mélange avec l'aluminium représente 120 000 tonnes.

**En 3 ans et demi, grâce à vous,  
41 tonnes d'acier  
ont été collectées,  
soit 770 000 boîtes  
de conserve !**

## Des rouleaux !

Une fois collectées dans votre caisse jaune, les boîtes alu sont compactées en balles et envoyées vers les aciéries d'Acilor Packaging (ex-Usinor Sacilor), filière acier agréée par Éco-Emballages, pour y être fondues. La réutilisation de l'acier recyclé sera effectuée sous forme de rouleaux de feuilles de métal.



## En quoi l'acier est-il recyclé ?



## Le saviez-vous ?

- 1 t d'emballages acier recyclée permet d'économiser :**
- 1 t de minerai de fer et 500 kg de coke,
  - l'énergie consommée par un habitant en un an et le tiers de sa consommation d'eau.

## 1700 foyers collectés !

Depuis 2004, nous avons passé la barre des 1700 foyers collectés en caissette chaque semaine sur les douze communes de la Communauté de communes. Sur ce total, plus de la moitié sort sa caissette jaune chaque semaine et un tiers toutes les deux collectes. C'est toujours Arnos la commune la plus trieuse.

L'effort est remarquable !



## Info tournées...

Changement de tournées pour les prochains jours fériés :

- Mercredi 14 juillet : **collecte sélective le lundi 12 juillet** (Arthez-de-Béarn).
- Jeudi 11 novembre : **collecte sélective le vendredi 12 novembre** (Argagnon) et **collecte des ordures ménagères le samedi 13 novembre** (Castillon-d'Arthez, Doazon, Arnos, Boumourt, Hagétaubin, Labeyrie, Lacadée, Saint-Médard et Casteide-Candau).

## Recyclades 2004

Nous vous annonçons dans le *Journal du tri* n° 5 que la Communauté de communes participerait aux *Recyclades 2004* via le réseau Béarn. Cet événement national, organisé en partenariat avec Éco-Emballages s'est déroulé du 12 au 27 juin 2004 et rassemblait 15 000 communes. Le réseau Béarn a lancé un concours de chansons sur le tri et le recyclage de nos emballages : « En Béarn, les *Recyclades*, ça se chante ». L'école du cycle 3 de Casteide-Candau a créé une chanson sur l'air de *Armstrong* de Nougaro et a été choisie pour nous représenter. Avec sept autres classes béarnaises, nos représentants ont enregistré en studio un cd et ont participé au spectacle de la fête de la musique l'après-midi du 21 juin à Pau avec les classes sélectionnées. Bravo à ces jeunes éco-citoyens !

## Le courrier des lecteurs

Nous sommes toujours à l'écoute de vos remarques ou de vos suggestions sur le journal ou la collecte sélective.

Adressez vos courriers à :

**Journal du tri**  
Communauté de communes  
d'Arthez-de-Béarn  
1, passage Barrailh  
64370 Arthez-de-Béarn

Pour tout renseignement, le numéro de l'agent d'environnement : ☎ 05 59 67 45 75.



Imprimé  
sur papier  
100 % recyclé.



Communauté de Communes  
D'ARTHEZ-DE-BÉARN

Le journal  
du tri

CC Arthez-de-Béarn  
1, passage Barrailh,  
64370 Arthez-de-Béarn.  
Photos : Communauté de communes d'Arthez-de-Béarn et Éco-Emballages.

Ademe



Agence  
de l'environnement  
et de la maîtrise  
de l'énergie



Directeur de la publication : Philippe Garcia.  
Juin 2003.  
Dépôt légal n° 96-36, du 12 juin 1996.